Tous ensemble avec le Mena cadets pour Algérie 2009



NUMERO 7693

MERCREDI 25 MARS 2009

150 FCFA

• Sciences et technologie

Tuberculose : vers un traitement des formes les plus sévères ?

P. 11

• *Qualification lundi dernier, du Mena cadets pour le Mondial 2009 au Nigeria*

Enthousiasme général des populations

La victoire du Mena cadets sur le Zimbabwe, lundi dernier, qui consacre sa qualification pour le Mondial 2009 au Nigeria, a été accueillie dans l'enthousiasme général partout au Niger. A Niamey, l'événement a été salué par un communiqué du gouvernement lu sur les antennes de la télévision nationale par le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement. Par ce communiqué, le gouvernement a tenu à exprimer, au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Mamadou Tandja, du Premier ministre, Chef du gouvernement, SEM. Seïni Oumarou, ses sincères et chaleureuses félicitations au Mena cadets, à son encadrement technique et à la FENIFOOT. Avant ce communiqué officiel, on a vu des foules de supporters du Mena cadets descendre dans les artères de la capitale pour exprimer leur immense joie. Hier, c'est autour du Comité de soutien des entreprises et sociétés nigériennes en faveur du sport de manifester sa satisfaction pour cette qualification du Mena cadet en octroyant la somme de 1 million de FCFA à chacun des joueurs de l'équipe et 2 millions de FCFA à leur entraîneur.

P-3



• Archives ONEP

Commentaire

Le Mena cadets est désormais qualifié pour la coupe du monde de football, prévue pour se dérouler en octobre prochain au Nigeria. C'était au cours du match qu'il a livré contre le Zimbabwe, lundi dernier, à Dar El Beida en Algérie. Le peuple nigérien en avait besoin pour se convaincre de la vitalité de son football. Le Mena cadets l'a démontré. Magistralement ! En effet, au cours des explications continentales de cette 8ème édition du championnat d'Afrique des nations CAN-2009, nos vaillants cadets sont entrés, par deux fois de suite, par la grande porte du stade de Dar El Beida d'Algérie pour en ressortir la tête haute après avoir administré une belle leçon de football à leurs vis-à-vis. Humblement et sans aucune difficulté, le Mena cadets s'est bien illustré dans ces compétitions d'Algérie 2009 assurément porteuse du germe de révélation pour le football nigérien. Car, au cours de cette messe footballistique continentale, l'on a vu un Mena cadets majestueux qui, à chacune de ses sorties, est allé jusqu'à s'offrir le luxe d'une balade de plaisance aux portes des camps adverses, littéralement assiégés tout au long des rencontres, tandis que son gardien s'offrait une belle sieste derrière le rempart infranchissable dressé par sa barque défensive imprenable. Le résultat est tout aussi clair que reluisant : avec ces victoires sans ambiguïté de 2- 0 contre le Malawi, puis de 1 à 0 contre le Zimbabwe, le Mena cadets obtient, le doigt dans le nez, son visa pour le mondial des cadets prévus en octobre prochain au Nigeria. Au regard des exploits alignés par les poulains de Frédéric Acosta, nous pouvons dire et clamer, aujourd'hui, que le football nigérien s'est résolument engagé, sans appréhension ni complexe, dans un tournant décisif qui mènera notre pays dans le cercle des grandes nations de football. Exit donc le long sommeil, l'heure de l'éveil a sonné. Cette belle prestation du Onze national cadets, il faut le dire, est certes le fruit du don de soi de ces jeunes joueurs qui ont rudement mouillé le maillot sur les stades en tâchant de hisser haut les couleurs nationales. Mais, il faut le reconnaître, la volonté politique indispensable pour faire bouger des montagnes ne leur a guère fait défaut. Disons qu'elle leur est même suffisament acquise. En effet, comme on a pu le constater au cours de ses différentes rencontres avec ces jeunes joueurs, le Président de la République a été une des premières personnes à croire en la capacité de cette équipe à renverser la vapeur pour faire sortir le football national de l'ornière. Parce qu'il croit en la capacité des cadets de révéler notre football au grand jour et d'exalter la fibre patriotique dans le cœur de tous les Nigériens, le Président Mamadou Tandja est resté toujours disponible pour les écouter attentivement dans le souci de savoir où ça n'allait pas et comment agir. Le Chef de l'Etat a fait confiance au Mena cadet pour enthousiasmer les Nigériens et leur redonner cette fierté qui leur avait tant manqué dans les stades, depuis les années 80. Pour peu qu'on veuille sauvegarder ces acquis, on peut espérer, ce légitimement, que la locomotive du football nigérien est bien partie pour ne plus ralentir. Aux seniors donc de suivre le rythme des cadets.

• **Assane Soumana**

MANAGEMENT FOR ENTERPRISE CONSULT
886. Avenue CHARLLES DE GAULLE
BP 12790 Tel : 20 73 83 96 Niamey - Niger
E mail : mec_niger@yahoo.fr
mec@intnet.ne

RECRUTE POUR UNE IMPORTANTE SOCIETE DE LA PLACE :
UN CADRE COMPTABLE

A) Missions et attributions

- Superviser l'exécution des activités comptables (respect des procédures, correctes imputations des opérations, saisies, etc…) ;
- Porter une attention particulière aux comptes relatifs aux immobilisations et aux inventaires
- Conduire les travaux d'arrêtés intermédiaires et annuels des comptes et contrôler les balances auxiliaires et générales ;
- S'assurer de l'établissement des déclarations fiscales dans les délais requis ;
- Gérer les logiciels comptables : comptabilité générale, comptabilité analytique, immobilisations ;
- Gérer les relations avec les auditeurs

B) Profil, Qualification requis et Conditions Particulières

-Etre de nationalité nigérienne ;
-Avoir au plus 40 ans d'age au 1er janvier 2009 ;
-Etre titulaire d'un diplôme de comptabilité de niveau BAC + 4;
-Justifier d'une expérience pertinente de cinq (5) ans dans des fonctions de Chef Comptable dont au moins deux (2) en entreprise ou en cabinet comptable;
-Avoir la maîtrise de l'outil informatique et des logiciels spécialisés de gestion;
-La maîtrise du progiciel comptable SARI et d'un logiciel de gestion des immobilisations serait un atout ;
-Etre en mesure de comprendre et produire les états de comptabilité analytique ;
-Jouir d'une très bonne moralité ;

Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats remplissant les conditions requises sont priés de déposer leur dossier de candidature **au plus tard le mercredi 8 avril 2009 à 16h30mn** à l'adresse suivante : ANPE BP : 13 222 Niamey Tel: 00227 20 73 33 84 Fax: 00227 20 73 70 31

Composition des dossiers
- Une demande manuscrite ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Une lettre de motivation ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un casier judicaire datant de moins de trois mois ;



EMISSION DE BON DU TRESOR
AVIS D'APPEL DOFFRES
Adjudication n°02/2009 du 25 mars 2009

LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE ORGANISE POUR LE COMPTE DU TRESOR , A L'INTENTION DES INTERVENANTS AUTORISES(¹), AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE OU POUR CELUI DE LEUR CLIENTELE, UN APPEL D'OFFRES POUR CESSIONS DE BONS DU TRESOR AUX CARACTERISTIQUES SUIVANTES :

- Etat émetteur	: Côte d'Ivoire
- Montant Maximum global	: 10 000 millions de FCFA
- Valeur nominale unitaire	: 1 million FCFA
- Date de valeur	: 26 mars 2009
- Date et heures limites de dépôt des soumissions	: 25 mars 2009 au plus tard à 10 heures 30 mn T U

CETTE OPÉRATION EST CONSTITUÉE D'UNE ÉMISSION DÉCOMPOSÉE COMME SUIT :

-Montant maximum	: 10 000millions de F CFA
- Durée	: 28 jours
- Echéance	: 22 avril 2009
- Taux d'intérêt :	: multiples

LES TITRES EMIS SONT REMBOURSABLES LE PREMIER JOUR OEUVRE SUIVANT LA DATE D'ECHEANCE. LES INTERETS SONT PAYABLES D'AVANCE.

Personnes à contacter :
Sama MAMANE : Tél. 20 72 24 91 E.mail : smamane@niamey.bceao.int
Souleymane BARMOU : Tél. 20 72 24 91 E.mail : sbarmou@niamey.bceao.int

(¹) *Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons du Tésor, les banques, les établissement financiers, et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO.*
Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.

Point de presse du ministre de la Justice sur la mise en place de la CENI

" Il n'y aura pas de blocage du fait du gouvernement ", assure M. Dagra Mamadou

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, M. Dagra Mamadou, a animé, hier matin, un point de presse dans les locaux dudit ministère à Niamey. Il s'agit pour lui d'apporter des éclairages nécessaires sur la situation relative à la nomination du président de la Commission nationale électorale indépendante (CENI) et à l'installation de ladite institution suite à l'annonce faite, samedi dernier, par le Syndicat autonome des magistrats du Niger (SAMAN) de ne pas participer aux élections, tant que le serment confessionnel, pourtant prévu par le code électoral nigérien, sera imposé aux magistrats.

Face à cette situation créée par le refus des magistrats à se soumettre au serment confessionnel, le ministre Dagra a rassuré les Nigériens qu'il n'y aura pas de blocage du fait du gouvernement ou de l'exécutif en général. "Une seconde alternative a été prévue par la loi dans ce genre de situation", a-t-il déclaré. Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a annoncé à cette occasion que le président de la CENI sera bientôt nommé et la CENI très rapidement installée. D'ailleurs rappelle-t-il, "le Président de la République voulait prendre le décret de nomination le vendredi dernier". Et c'est dans cette optique que le ministère de la Justice avait prévu d'organiser l'élection du magistrat qui représentera le corps à la CENI le jeudi 19 mars. Mais, le ministère avait été informé de l'intention du SAMAN de tenir une réunion le samedi 21 mars sur la même question. "Le ministère a donc reporté ces élections à ce lundi 23 mars". Les élections se sont d'ailleurs déroulées dans certaines juridictions ce même lundi selon le ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Cependant, une nouvelle donne est venue s'ajouter à la situation. En effet, le SAMAN a annoncé au sortir de sa réunion du samedi, le refus des magistrats de participer aux élections si le serment confessionnel leur est maintenu et imposé.


Ibro Youka/ONEP

M. Dagra Mamadou (micro) lors du point de presse

Si le mot d'ordre du syndicat est respecté, c'est-à-dire s'il n'y a pas une majorité de magistrats qui participent au scrutin (pour désigner celui qui va représenter le corps à la CENI), on se trouverait dans la situation où celui qui est désigné ne représentera pas la majorité des magistrats, a expliqué M. Dagra Mamadou. Malgré cela, la situation n'est pas dramatique d'après les explications du ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Il n'y a pas donc matière à s'inquiéter outre mesure puisque une autre alternative est possible. En effet, "dans le cas où le président de la CENI n'est pas un magistrat, le Président de la République nomme une personnalité reconnue pour son expérience, sa compétence et son impartialité après consultation des partis politiques ; et c'est l'article 10 du code électoral qui l'a prévu" a indiqué le ministre Dagra Mamadou. Face donc aux inquiétudes des uns et des autres, le ministre Dagra a assuré que le président de la CENI sera bientôt nommé et la commission sera aussitôt installée.

Siradji Sanda

Suite à la qualification du Mena cadets lundi dernier pour le Mondial 2009 au Nigeria

Le gouvernement félicite et encourage les joueurs et l'encadrement technique

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, M. Mohamed Ben Omar, a rendu public lundi dernier, un communiqué du gouvernement suite à la qualification du Mena cadets pour les demi-finales de la 8ème édition de la CAN qui se déroule en Algérie, et à la coupe du monde de la même catégorie qui aura lieu en octobre prochain au Nigeria.

Dans ce communiqué, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, M. Mohamed Ben Omar a, au nom du Président de la République, SEM. Mamadou Tandja, du Premier ministre, Chef du gouvernement, SEM. Seïni Oumarou, et de l'ensemble du gouvernement, transmis au Mena cadets, à l'encadrement technique et à la FENIFOOT, ses sincères et chaleureuses félicitations pour les performances enregistrées à la phase finale de la coupe d'Afrique des nations cadet Algérie 2009. Selon M. Mohamed Ben Omar, la victoire du Mena cadets pour le deuxième tour de cette phase finale de la CAN et du coup, à la coupe du monde cadet, est le couronnement d'une multitude de sacrifices consentis par la nation nigérienne pour l'avènement d'un football rayonnant, à même de propulser notre pays au firmament. La victoire du Mena cadet, devait-il poursuivre, est la résultante de cette marche inexorable de notre jeunesse vers la consécration. Le ministre a indiqué qu'il s'agit là d'une véritable consécration. En effet, pour la première fois, l'hymne national, la nigérienne, a retenti et retentira encore dans une phase finale de la coupe d'Afrique des nations, créant pour ainsi dire, l'émotion parmi les 13 millions de nigériens que compte le pays. Aujourd'hui, a ajouté le ministre de la Communication, Porte-Parole du gouvernement, le rêve est permis ; celui de voir le Mena cadets s'arroger le trophée continental à Alger, et le trophée mondial à Abuja en octobre 2009. Dans cette marche épique du Mena cadets vers le sacre, a souligné M. Mohamed Ben Omar, il a réitéré à nos vaillants ambassadeurs tout le soutien du Niger, de son gouvernement et de son peuple. Il a demandé à tous les compatriotes, et plus particulièrement, aux religieux musulmans, chrétiens, et animistes sur toute l'étendue du territoire national, de prier pour ces valeureux fils du Niger, pour qu'enfin le rêve devienne définitivement une réalité, car à l'évidence l'impossible n'est pas nigérien. Il a ajouté que le succès du Mena exalte l'orgueil national, fait vibrer la fibre


Archives/ONEP

Le ministre Mohamed Ben Omar

patriotique, et sème dans le cœur des nigériens l'amour de la patrie. Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, a enfin demandé à tous les nigériens de pousser le Mena cadets à la victoire pour que devienne éternelle la fierté nationale.

Oumarou Moussa

Le comité de soutien des entreprises et sociétés octroie 1 million de FCFA à chaque joueur et 2 millions à l'entraîneur

Le comité de soutien des entreprises et sociétés nigériennes, dont l'OPVN, la SONIDEP, la SPEN, la Sopamin, l'ONEP, Lonani, RINI, Socogem, Sonichar et plusieurs autres sociétés de la place, en faveur du sport, a animé hier matin un point de presse dans la salle de réunion de la SONIDEP. A cette occasion, le comité a annoncé l'octroi à chaque joueur de l'équipe nationale des cadets, d'une somme de 1 million de FCFA, et 2 millions de FCFA pour l'entraîneur Frédéric Acosta.

Intervenant lors de ce point de presse, le directeur général de la SONIDEP, M. Amadou Dioffo, a souligné, au nom des membres du comité, que ce point de presse a pour objet d'informer la nation nigérienne des actions qui sont menées dans le cadre de la promotion du sport en général, et du football en particulier. "Il vous souviendra que le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Mamadou Tandja, avaient reçu les équipes et le staff du Mena, et à cette occasion, il avait été investi comme étant le premier capitaine de l'équipe Mena ", a ajouté le directeur général de la SONIDEP. A partir de ce moment, devait-il poursuivre, l'ensemble des efforts se sont conjugués pour que les nigériens puissent pousser à fond cette équipe, de manière à ce que les couleurs du Niger soient portées très haut à l'occasion des compétitions internationales.

M. Amadou Dioffo a rappelé qu'aussitôt après la qualification du Mena cadets à la CAN 2009, un comité de soutien avait été mis en place au niveau des entreprises et sociétés publiques pour appuyer les efforts du Chef de l'Etat et ceux de l'ensemble des nigériens qui avaient contribué, à la hauteur de leurs moyens, pour la promotion de ce sport. " Nous avons décidé d'apporter notre contribution qui, pour l'année 2009, tourne autour de 300 millions ou plus , puisqu'on attend encore d'autres contributions de sociétés qui sont en train de nous rejoindre. Depuis quelques temps, nous sommes heureux de constater que l'ensemble des efforts conjugués, ont permis de mettre à la disposition de nos équipes un certain nombre de moyens et de réussir les performances que nous savons, notamment la qualification du Mena cadet pour les demi-finales de la CAN 2009, et pour la coupe du monde de la même catégorie. Nous sommes ragaillardis par ce succès, et au niveau du comité, nous avons décidé d'accorder à chaque joueur une prime d'encouragement de 1 million de FCFA, et à l'entraîneur 2 millions de FCFA ", a indiqué M. Amadou Dioffo. Cela constitue un premier geste, a-t-il ajouté avant de souligner que les entreprises nigériennes ont chacune, en ce qui la concerne, apporter leur contribution à la promotion du sport. Mais depuis deux ans, devait-il poursuivre, elles ont décidé de le faire de manière conjuguée pour accroître leurs moyens d'action et agir de manière ordonnée. Il a rappelé qu'en 2008, ces entreprises ont investi plus de 120 millions de FCFA, en dehors des contributions individuelles que chaque entreprise a eu à faire. " Si nous poursuivons ces efforts, nous serons à mesure de donner les moyens nécessaires à nos équipes car la preuve est faites que ces équipes ont de la volonté et du panache ", a conclu M. Amadou Dioffo.



Ado Youssouf/ONEP

Le comité de soutien des entreprises et sociétés nigériennes animant le point de presse

Oumarou Moussa

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
La Commission

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/2009/AO/COM/UEMOA



1. Le présent appel d'offres a pour objet la construction des parkings couverts dans l'enceinte et aux abords extérieurs de la Commission de l'UEMOA. Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois, à raison de deux (02) mois pour les parkings extérieurs et de un (01) mois pour les parkings intérieurs.**

2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé, pour les travaux de construction des parkings couverts en un lot unique.

3. Le montant de la garantie de soumission sous forme de caution bancaire est de **cinq millions (5. 000. 000) de francs CFA.**

4. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres
Pour être qualifiés, les soumissionnaires devront remplir les critères suivants :

- avoir réalisé des travaux de construction au cours des deux dernières années d'un montant minimum de deux cent millions (200. 000. 000) de francs CFA. Le soumissionnaire devra fournir les attestations de bonne fin d'exécution et le bilan financier pour permettre d'apprécier la valeur des travaux.
- Avoir réalisé en tant qu'entrepreneur principal, des travaux de taille et de nature similaires au cours des deux dernières années (les travaux devraient être achevés à 70% au moins, un procès verbal de chantier ou un décompte devra être fourni).
- Disposer du matériel d'exécution suivant :

  - Un camion benne
  - une voiture de liaison
  - un compresseur avec marteau piqueur
  - une bétonnière
  - un poste de soudure
  - un ensemble de matériel d'éclairage de chantier
  - un ensemble de matériel de maçonnerie (brouette, pelle, truelle, bottes, seaux...)
  - 2 aiguilles vibrantes
  - 1 lot de matériel de coffrage
- Disposer des ressources humaines ci-après :

- Un directeur de projet, ingénieur génie civil ou BTP ou architecte de 5 ans d'expérience et 3 ans d'expérience au poste
- Un conducteur des travaux, technicien supérieur de 3 ans d'expérience et de 2 ans d'expérience au poste
- un chef de chantier, technicien de bâtiment de 3 ans d'expérience et de 2 ans d'expérience au poste.

Pour tout le personnel sus cité, un curriculum vitae daté et signé ainsi qu'une copie légalisée de leur diplôme devront être fournis

Le soumissionnaire ne pourra se voir attribué le marché que s'il remplit les critères de qualification énumérés ci-dessus.

Les soumissionnaires joindront à leurs offres les pièces administratives suivantes :

- une attestation d'achat du dossier d'appel d'offres ;
- un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
- une attestation originale ou certifiée conforme justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale ou certifiée conforme de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- Une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

5. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :

La Commission de l'UEMOA,
380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers

Personnes à contacter:

- **Monsieur Elhadj Malick SOUMARE**
  Tél. : +226 50 32 87 72
  Email : esoumare@uemoa.int

- **Madame Aimée Chantal ZOUNGRANA**
  Tél. : +226 50 32 86 94
  Email : aczoungrana@uemoa.int

6. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les soumissionnaires, au service mentionné ci-dessous et moyennant paiement en espèce d'un montant non remboursable **de trente mille (30 000) francs FCFA à partir du 20 mars 2009.**

Les soumissionnaires installés hors du Burkina Faso pourront confier l'achat du dossier à une compagnie de courrier (DHL ou autres) de leur pays en indiquant les références et l'intitulé de l'appel d'offres.

Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
380, Avenue Professeur KI-ZERBO
01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tel (226) 50 31 88 73 à 76 Poste 8711
Fax : (226) 50 31 88 72
Email : commission@uemoa.int
'

7. Toutes les offres doivent parvenir à Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine **au plus tard le 08 mai 2009 à 16 heures, heure locale**.
Les offres parvenues après expiration de ce délai ne sont pas recevables.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture munis d'un mandat de leur société, **le 08 mai 2009 à 16 Heures 30 minutes, heure locale** au siège de la Commission à Ouagadougou, ceux qui ne sont pas munis de mandats ne seront pas acceptés.

9. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.



Escale technique lundi dernier du ministre belge de la défense

Geste d'amitié entre les deux pays

En route pour le Congo, le ministre de la Défense Nationale du Royaume de Belgique, M. Pieter De Crem, a effectué, lundi soir, une escale technique à l'aéroport international Diori Hamani de Niamey. Il a été accueilli par le ministre de la Défense Nationale, M. Djida Hamadou avec qui il a eu un entretien en tête-à-tête dans le salon d'honneur de l'aéroport. Le ministre belge s'est réjoui de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé à l'escale de Niamey. Aussi, il a salué l'excellence des relations bilatérales entre le Royaume de Belgique et notre pays. " Nous sommes entrain de renforcer nos liens qui pourront se traduire par une visite réciproque", a rassuré le ministre belge.

Parlant de la coopération militaire entre nos deux pays, M. Pieter De Crem a dit qu'elle a bien démarré avec des cours de formation et bien d'autres possibilités qui ont été couronnés de très bons résultats.



Elh. Zakari A. Gado/ONEP

Le ministre belge salué à sa descente d'avion par son homologue nigérien, M. Djida Hamadou

Installation officielle du Comité national d'organisation de la semaine de l'expression de la parenté à plaisanterie

Les valeurs de tolérance et de cohésion de notre pays mises en exergue

Le Secrétaire général du Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs, chargé de la Promotion de l'Entreprenariat Artistique, M. Barmini Damana, a officiellement installé, hier dans la salle de réunion dudit Ministère, le Comité national d'organisation de la semaine de l'expression de la parenté à plaisanterie. Cette année, cette semaine est à sa deuxième édition. Elle a été instituée par décret N° 2007-262/PRN /MCALPEA du 19 juillet 2007.

Dans son allocution, M. Barmini Damana a indiqué que conformément aux directives gouvernementales, cette manifestation s'affiche à la fois comme un cadre d'intégration et une tribune où les jeunes pourront se ressourcer sur les bonnes pratiques sociales traditionnelles. Ainsi, elle se veut surtout être comme une réponse authentiquement africaine aux effets uniformisant de la mondialisation, limant au passage et malheureusement toutes nos valeurs positives pour laisser libre cours à l'individualisme et l'égoïsme. "Parce qu'elle est le socle de l'unité et de l'harmonie entre les différentes communautés nigériennes et africaines, le Président de la République Chef de l'Etat, a instruit le gouvernement pour mettre en œuvre un projet dans ce sens", a-t-il dit. Le Secrétaire général du Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs, chargé de la Promotion de l'Entreprenariat Artistique, a ensuite rappelé que la 1ère édition de cette rencontre s'est tenue à Niamey du 18 au 24 avril 2008. De même, la deuxième édition se tiendra du 18 au 24 avril 2009 à Niamey coïncidant ainsi avec la date officiellement retenue pour la célébration de la journée nationale de la concorde. "Cette année, cette célébration revêtira un cachet tout particulier qui s'inscrira dans la dynamique de la paix et de l'unité nationale, nous avons aussi invité pour l'occasion 10 pays africains dont: le Nigeria, le Bénin, le Burkina Faso, le Togo, le Tchad, le Ghana, la Libye, l'Algérie, la Guinée, le Sénégal et le Mali", a souligné M. Barmini Damana. S'adressant aux membres du Comité, il leur a précisé que la manifestation qu'ils ont la responsabilité d'organiser donnera donc un cachet particulier aux pratiques multiséculaires qui ont façonné l'identité de notre peuple, la richesse et la vitalité de nos cultures mais aussi et surtout des valeurs de tolérance et de cohésion que nous envient beaucoup de pays du monde. "Pour relever ce défi, j'ai fait appel aux hommes et femmes d'expérience. Je sais la détermination et l'expertise de chacun d'entre vous. Toutefois, je me dois d'insister sur la rigueur qui doit guider à tous les niveaux vos travaux. Le contexte socio-économique du moment l'exige. Je sais pouvoir compter sur l'expertise de chacun d'entre vous pour relever ces défis d'organiser cette deuxième édition. Je reste persuadé que vous percevez l'enjeu et que vous saurez donner le meilleur de vous vous-même pour réussir afin que l'organisation de cet évènement, que nous voulons continental, soit à la hauteur de nos espérances" a conclu le Secrétaire général du Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs, chargé de la Promotion de l'Entreprenariat Artistique.



Kader Amadou-Stagiaire/ONEP

M. Barmini Damana, SG du ministère de la culture (au centre) lors de la cérémonie d'installation

M. S. Abandé Moctar

Semaine nationale de l'eau et session de la commission régionale eau et assainissement à Tahoua

Des infrastrucures considérables pour la région

Comme dans les autres régions du pays, la semaine nationale de l'eau a été célébrée à Tahoua. Le lancement de cette manifestation, qui a été célébrée le 23 mars, a été couplé à l'organisation de la première session ordinaire de la commission régionale eau et assainissement. C'est le Gouverneur de la région qui a présidé ces cérémonies en présence des préfets, autorités municipales, coutumières, et les cadres régionaux.

Intervenant à l'ouverture de la première session ordinaire de la commission régionale eau et assainissement, dans la salle de réunion du Gouvernorat, le Gouverneur Mahamadou Zéti Maïga a souligné l'importance de ces assises, car les résultats qui en découleront, devront permettre de trouver des solutions aux problèmes multiples et multidimensionnels d'approvisionnement en eau des populations et du cheptel dans la région de Tahoua. Au sortir de cette rencontre, a-t-il indiqué, les acquis dont disposent la région, qui sont 2. 689 puits cimentés, 622 forages équipés de pompes à motricité humaine, 111 adductions d'eau potable, 22 postes d'eau autonomes, 20 stations de pompage pastorales doivent être consolidés. Toutes ces réalisations, a rappelé M. Mahamadou Zéti Maïga, sont le fruit des efforts de l'Etat, dont le Programme spécial du Président de la République et des nombreux partenaires au développement. Les participants à la session de la commission régionale eau et assainissement vont plancher ainsi sur la question du suivi de ses réalisations et les voies et moyens pouvant permettre de couvrir les besoins de la région en matière d'eau et d'assainissement. Aussi, le gouverneur a demandé à ceux d'entre eux qui siègent au sein de la Commission Nationale de Eau et Assainissement, de faire en sorte que les problèmes de la région de Tahoua soient pris en compte à l'échelle nationale. Après cette cérémonie, le Gouverneur et sa suite se sont rendus à Kolloma, un village périphérique de la communauté urbaine de Tahoua pour le lancement de la semaine nationale de l'eau. Grâce à l'appui du Président de la République, SEM. Mamadou Tandja, ce village a été raccordé au réseau d'adduction d'eau potable de la ville de Tahoua.

Au nom des populations de ce village, rassemblées ce jour là autour d'une borne fontaine, le Gouverneur Mahamadou Zéti Maïga a tenu à remercier le Président de la République, après avoir rappelé également toutes les autres réalisations dont a bénéficié la région de Tahoua avec l'aide des partenaires du Niger. Le chef du canton de Tahoua a aussi joint sa voix à celle du gouverneur pour remercier les autorités de la 5ème République. Auparavant, M. Mahamadou Zéti Maïga avait relevé l'importance du potentiel en eau de la région qui porte sur près de 400 milliards de mètres cubes d'écoulement annuel d'eau de surface et plus de 1,2 milliard de mètres cubes d'eau de réserve conservés dans les nappes souterraines. Il y a de quoi espérer, a-t-il dit, en ce qui concerne le développement des ressources en eau dans la région, même si actuellement, seulement 2% des 1,2 milliard de mètres cubes que contiennent les nappes souterraines, sont actuellement exploités alors même que les besoins sont de 8407 points d'eau modernes.

Moutari Souley
ONEP, Tahoua/Agadez

Communiqué

Le **Président du Conseil de la Communauté Urbaine de Niamey** a l'honneur d'informer tous les détenteurs d'actes de cession sur les lotissements de Tchangarey I et II qu'ils sont priés de bien vouloir les déposer auprès de la Direction de la Planification et de la Gestion de l'Espace Urbain (Affaires Domaniales) et se faire enregistrer pour des besoins de mise en conformité des références des îlots relativement aux nouveaux plans de régularisation dudit lotissement.





L'Education change le monde

APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°05/AIDE ET ACTION/IM/2009

Dans le cadre de l'exécution du projet IMAGINE, Appui à la Scolarisation de la Jeune Fille au Niger sur financement du Gouvernement des États Unis à travers l'Agence Américaine pour le Développement International USAID, Aide et Action/NIGER lance un appel d'offres pour la réalisation de Dix neuf (19) complexes scolaires dans les Régions de Maradi et Zinder. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les Entreprises ou Groupements d'Entreprises de 1ème catégorie et plus, en règle vis à vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les travaux sont constitués en Dix neuf lots (19) lots repartis comme suit :

- Lot N°1 : Construction d'un complexe scolaire au village de Tawalala (Commune de Tessaoua)
-Lot N°2 : Construction d'un complexe scolaire au village de Maiguigé Karfi (Commune de Tessaoua)
-Lot N°3 : Construction d'un complexe scolaire au village de Sabar (Commune de Ourafane)
-Lot N°4 : Construction d'un complexe scolaire au village de Jiga (Commune de Ourafane)
-Lot N°5 : Construction d'un complexe scolaire au village de Damama (Commune de Aguié)
-Lot N°6 : Construction d'un complexe scolaire au village de Dan Saga (Commune de Aguié)
-Lot N°7 : Construction d'un complexe scolaire au village de Guidan Gazobi (Commune de Gazaoua)
-Lot N°8 : Construction d'un complexe scolaire au village de Guilguigé (Commune de Gazaoua)
-Lot N°9 : Construction d'un complexe scolaire au village de Doungoul (Commune de Magaria)
-Lot N°10 : Construction d'un complexe scolaire au village de Zanen Zaboua (Commune de Magaria)
-Lot N°11: Construction d'un complexe scolaire au village de Dan Barde (Commune de Magaria)
-Lot N°12 : Construction d'un complexe scolaire au village de Guetsi (Commune de Magaria)
-Lot N°13 : Construction d'un complexe scolaire au village de Faraye (Commune de Magaria)
-Lot N°14 : Construction d'un complexe scolaire au village de Batche Batche (Commune de Magaria)
-Lot N°15 : Construction d'un complexe scolaire au village de Gomba (Commune de Bandé)
-Lot N°16 : Construction d'un complexe scolaire au village de Maitchakaye (Commune de Bandé)
-Lot N°17 : Construction d'un complexe scolaire au village de Dan Ala (Commune de Bandé)
-Lot N°18 : Construction d'un complexe scolaire au village de Dan Tchedia (Commune de Bandé)
-Lot N°19 : Construction d'un complexe scolaire au village de Beykori (Commune de Bandé)

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

1. Financement :
Le financement est assuré par le Gouvernement des États Unis à travers l'USAID.

2. Maître d'ouvrage :
Le maître d'ouvrage est le Ministère de l'Éducation Nationale : (MEN)

3. Maître d'œuvre délégué:
Le maître d'œuvre délégué est Aide et Action Niger.

4. Contrôle :
Le contrôle est assuré par des cabinets recrutés à cet effet

5. Délai d'exécution :
Le délai d'exécution ne peut excéder cinq (05) mois pour chaque lot. Il est à noter que les délais ne sont pas cumulatifs au cas où un entrepreneur est adjudicataire de plus d'un lot.

6. Spécifications de qualifications:
Les soumissionnaires doivent fournir les pièces administratives et les documents suivants :
* La déclaration de conformité à la législation du pays accompagnée des pièces suivantes :
-Agrément du Ministère chargé de la construction, option : bâtiment, catégorie 1 ou plus.
-Attestation de registre du commerce légalisée ;
-Attestation de non faillite datant de moins de 3 mois;
-Attestation de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et l'inspection du travail datant de moins de trois mois;
-Attestation de situation fiscale (ASF) datant de moins de trois mois ;
-Attestation de cotisation de la chambre du commerce de l'année en cours (copie légalisée);
-Adresse permettant de localiser les bureaux de l'entreprise ;

*Toute information relative aux litiges auxquels le soumissionnaire est partie, les parties en cause et la nature des litiges;

*La déclaration établissant que le soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises) et ses sous-traitants ne sont pas associés, directement ou indirectement, au consultant ou à toute autre entité ayant préparé les plans, les spécifications et autres documents d'appel d'offres pour le projet;

*La garantie de l'offre;
*La déclaration d'engagement d'assurance professionnelle;
*La preuve de l'accès à une ligne de crédit d'au moins 20% de son offre et la situation financière;

N.B : Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de procéder aux vérifications suivantes :
-visite du siège de l'entreprise afin de vérifier la conformité des pièces fournies concernant le personnel, les véhicules, et le matériel de construction,

-visite d'un chantier en cours ou achevé de bâtiments réalisé par l'entreprise,

-vérification auprès des maîtres d'ouvrages (Projet, ONG..) concernant l'authenticité des attestations de bonne exécution et toutes informations sur les travaux exécutes par le soumissionnaire

7. Consultation du dossier
Les candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres dans les bureaux de l'Administration de Aide et Action Niger à Niamey et à Zinder. Tout candidat éligible et intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'offres établi en langue française, à partir du **lundi 23 Mars 2009 à 10heures**, contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA à l'adresse suivante :

Aide et Action, Boulevard Mali Béro,
B.P : 11885, Niamey - Niger, / Tel : 20732220;
Aide et Action Bureau de Zinder, BP 56; Tel : 96512485.

8. Remise des offres :
Les offres rédigées en langue française et en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies) conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de 2% du montant de la soumission devront parvenir au secrétariat de Aide et Action dans son Bureau de Zinder **au plus tard le Mercredi 22 Avril 2009 à 9 heures 30.**

9. Durée de validité :
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de trois (03) mois à compter de la date de réception des offres.

10. Ouverture des offres :
La séance d'ouverture des offres aura lieu **le Mercredi 22 Avril 2009 à 10 Heures**, heure locale dans la salle de réunion de **Aide et Action/Zinder** en présence des Représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Toutefois, Aide et Action / Niger se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Fait à Zinder le 22 Mars 2009

La Coordinatrice Burkina/Niger de Aide et Action.
Fambodji FALL GAYE

● *Crise internationale*

Davantage de communication dans la gestion des crises en Afrique

Ce monde est plus souvent poussé dans les troubles par la mauvaise ou l'absence de communication du tout. Ainsi les communications et les bonnes communications sont ce dont on aura besoin dans le dialogue et les discussions en cours sur la gestion de la crise financière actuelle et la baisse de l'économie.

Les gens auraient mieux gardé en esprit sur quelles bandes radiophoniques et à partir de combien de différents points de vues ils communiquent. Il a semblé que la conférence des ministres africains des Finances et des gouverneurs des banques centrales, organisé par le FMI et le gouvernement tanzanien, qui vient de s'achever à Dar es Salaam pourrait avoir un petit problème de communication avec le Sommet du G-20 devant se tenir à Londres le mois prochain. Les deux ont raison sur les mêmes ondes en parlant de politique monétaire et financière. Mais ils parlent à partir de deux points de vue polarisés en ce qui concerne l'Afrique, avec l'un du côté de la demande et de la réception pendant que l'autre se trouve dans le camp de celui qui promet et fournit. Le financement est le mot clé et le slogan pour les deux conférences mais alors que la conférence de Dar es Salaam cherchait un financement efficace et accru pour aider la partie qui reçoit à parer et atténuer les repercussions des crises actuelles, la Conférence de Londres cherchera à trouver de financement supplémentaires pour renforcer les plans de relance afin de sortir la partie qui donne de la crise. La Conférence de Dar es Salaam aimerait communiquer au prochain sommet du G20 un message: les pays africains veulent que les pays donateurs remplissent leurs engagements en terme d'aide, sinon leurs acquis économiques obtenus au cours de la décennie écoulée pourraient disparaître face aux répercussions envahissantes des crises. A Dar es Salaam, les décideurs financiers africains ont estimé que leur continent a la responsabilité première de gerer les conséquences de la crise mais que la communauté internationale doit aussi tenir ses promesses d'aide et accélerer le soutien. Pour bien de pays africains, l'impact de la crise financière et de la baisse de l'économie n'est pas encore arrivé au point où ils ressentent la véritable douleur. Mais l'impact des crises arrive inéluctablement, a prévenu le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, s'adressant aux participants à la conférence de Dar es Salaam. "Elle arrive et son impact sera considérable", a-t-il dit. Les dirigeants du G-20 ont, toutefois, été occupés à trouver leurs propres solutions à leurs difficultés financières actuelles causées par la mauvaise communication sur les crédits en premier lieu. L'ancien secrétaire général des Nations unies Kofi Annan a proposé d'inclure le continent africain dans la solution mondiale à la crise financière internationale et la baisse de l'économie. Cette proposition réunit les deux conférences à un point commun de discours, à savoir: pas si mais plutôt comment l'Afrique peut faire partie de cette solution? M. Annan est allé plus loin en suggérant que l'Afrique puisse faire partie de la solution en étant inclue dans le plan de relance mondial et en étant pleinement représentée dans l'architecture économique mondiale en évolution. Le président tanzanien Jakaya Kikwete, dont le pays co- organisait la conférence de Dar es Salaam, a affirmé que l'Afrique est la dernière frontière sur cette planète pour un développement humain supplémentaire et l'humanité devrait prendre la responsabilité vis-à-vis des ressources africaines qui ont contribué au développement des pays européens et d'Amérique du Nord, qui soutiennent le développement de nouvelles entités économiques ailleurs dans le monde aussi. Le patron du FMI s'est fait un peu plus clair en affirmant que ce n'est pas seulement un devoir moral mais aussi une obligation historique, eu égard au passé colonial du continent, pour le monde développé de soutenir maintenant le développement de l'Afrique. L'institution monétaire internationale a par conséquent appelé les pays donateurs et les partenaires traditionnels et additionnels, à honorer leurs engagements vis-à-vis de l'Afrique en mettant l'accent sur le fait que tenir les promesses d'aide pourra aider à éviter la disparition des acquis économiques du continent. M. Kahn a expliqué que quoique les pays africains soient en trop forte position par rapport à il y a plusieurs années, de nombreuses économies africaines ont encore besoin des financements conditionnés du FMI pour amortir et sortir des crises. "Au moment où la communauté internationale trouve des centaines de milliards pour la résolution de la crise, je ne peux pas accepter que nous ne serons pas capables de trouver des centaines de millions de dollars pour les pays les moins avancés," a déclaré le patron du FMI qui a rappelé aux pays donateurs qu'ils s'étaient engagés au sommet de Gleneagles d'augmenter leur aide à l'Afrique à 50 milliards de dollars américains d'ici l'année prochaine et à 75 milliards de dollars d'ici 2015. L'appel pour l'augmentation des niveaux d'aide a été lancé de façon éloquente par l'économiste américain Jeffrey Sachs et le ministre sud-africain des Finances Trevor Manuel. Jeffrey Sachs a souligné le fait que le déficit budgétaire américain devrait probablement atteindre 1,75 trillions de dollars mais qu'il n'y avait pas d'augmentation de même mesure dans les promesses d'aide étrangère. Avec une pointe de sarcasme mais non sans un certain dejà-vu, Tresor Manuel a indiqué que l'Afrique devait probablement acquérir des armes nucléaires afin de retenir l'attention de la communauté internationale. La conférence de Dar es Salaam des ministres africains des Finances et des gouverneurs des banques centrales s'est achevée en recommandant vivement à la communauté internationale de prendre des mesures urgentes nécessaires pour que l'Afrique affronte la crise financière actuelle et la baisse de l'économie. "C'est la pire crise économique des temps contemporains, qui affecte les vies et les espoirs des populations à travers le monde, " ont indiqué le président tanzanien Jakaya Kikwete, le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, et le président du Panel du progrès de l'Afrique, Kofi Annan, dans une déclaration conjointe. "Pendant que les leaders des pays du G-20 se préparent à se rencontrer en avril, nous croyons qu'il est d'une importance vitale que les besoins de l'Afrique soient abordés." Leur déclaration conjointe a appelé la communauté internationale à tenir ses promesses d'augmentation des flots d'aide vers l'Afrique et invité les pays africains à renforcer leurs politiques économiques, et demandé au FMI d'accroître son soutien à l'Afrique avec plus de financement, une plus grande flexibilité, un meilleur dialogue sur les programmes et un renforcement supplémentaire de la voix de l'Afrique au sein de l'institution elle-même. Alors que certains participants à la conférence de Dar es Salaam doutaient qu'elle ne soit que des propos vides, Annan a déclaré que les conférences peuvent être des préludes aux actions.

(Xinhua)

L'Afrique victime de la crise des autres

Lors d'une conférence sur les conséquences de la crise économique mondiale pour le continent africain, qui se tiendra cette semaine en Tanzanie, le directeur du Fonds monétaire international, Dominique Strauss-Kahn, a dit craindre le pire.

Pour M. Strauss-Kahn, qui se présente comme le porte-parole des pays les plus pauvres auprès des grandes nations riches, " même si la crise a été lente avant d'atteindre les rivages de l'Afrique, nous savons tous qu'elle arrive et que son impact sera sévère ". En effet, le FMI prévoit qu'en 2009 la croissance économique africaine sera amputée de moitié, passant d'une moyenne de 6 % au cours des cinq dernières années à 3 %, voire moins. La croissance économique mondiale, elle, devrait, toujours selon le FMI, descendre sous la barre des 0 % en 2009, " la pire performance que la plupart d'entre nous ont jamais vue ". Jusqu'ici, l'Afrique a été épargnée par la crise économique en raison essentiellement de sa très faible implication dans le système financier mondial. Cependant, l'économie africaine, bâtie en grande partie autour des exportations de matières premières vers l'Occident et les pays émergents, pâtira vraisemblablement de la chute des échanges commerciaux, ainsi que de l'effondrement des investissements étrangers sur le continent. L'essoufflement des envois d'argent d'une diaspora éparpillée partout dans le monde et la diminution de l'aide internationale viendront compléter ce qui a été dépeint par le FMI comme une recette pour un nouveau cataclysme en Afrique. “Quand des pays émergents vacillent ou quand l'économie des pays de l'est de l'Europe est menacée, tout le monde est aux aguets à cause du risque de contagion: les économies occidentales dépendent des puissances moyennes. Mais les pays les plus pauvres intéressent moins spontanément: leur ruine éventuelle ne menace personne à part eux-mêmes ", ajoute Dominique Strauss-Kahn. La semaine dernière, M. Strauss-Kahn expliquait qu'" après avoir frappé les pays industrialisés et ensuite les marchés émergents, une troisième vague de la crise financière mondiale frappe maintenant les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, et elle frappe durement. " Le FMI évalue à environ 25 milliards de dollars la somme qui lui serait nécessaire pour équilibrer les pays les plus pauvres en 2009, une somme dérisoire comparée aux centaines de milliards injectés depuis quelques mois dans le système financier occidental.

(Radio-Canada)

République du Niger MINISTERE DE L'EQUIPEMENT Projet d'Appui au Programme Sectoriel de Transport	**Avis d'appel d'offres International** **N° 001/2009/PAPST /H-378 NE** Fourniture de matériels roulants pour le PAPST **Date: 18/03/2009 Don IDA No: H-378 NE**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le numéro du 2 avril 2008 de " Development Business ",

2. La République du Niger a obtenu un Don de l'Association Internationale pour le Développement d'un montant de 30 millions (30.000.000) de dollars US pour financer le coût du Projet d' Appui au Programme Sectoriel de Transports (PAPST), et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché N° 001/2009/PAPST/H378 NE pour la fourniture du matériel roulant. La passation du Marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.

3. Le Projet d'Appui au Programme Sectoriel de Transports sollicite des offres fermes de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le matériel roulant ainsi que la fourniture de services connexes (immatriculation, fourniture de trousse à outils et de manuel d'utilisation ainsi que des services d'entretien).
Les fournitures sont réparties en trois lots ci-après décrit :

Lot 1 : quatre (4) véhicules pick up 4 X4 double cabine ;

Lot 2 : deux véhicules 4X4 station wagon

Lot 3 : - Tracteur double cabine et double commande à prédominance du formateur ;
- Mini bus Double commande à prédominance du formateur

Le délai de livraison est de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification du marché approuvé. Les Fournitures seront livrées au siège de la Cellule de Coordination du projet, Locaux ex PRI Niamey Niger, sis au Ministère de l'Equipement.

4.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AOI) tel que définit dans les " Directives : *passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA de mai 2004 révisées en octobre 2006 ",* et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

5.Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Programme Sectoriel de Transport et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi (jours ouvrables) entre **8h à 16 h** et le vendredi (jours ouvrables) de **8h à 13H** heure locale.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :
i) Le soumissionnaire justifiera de l'existence à Niamey d'un atelier d'entretien et de réparation, et de la disponibilité ou de la mise en place d'un magasin de vente de pièces détachées (emplacement, envergure etc...)

ii) Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il a exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés portant sur des fournitures de matériels de nature similaire et de volume approximatif au cours des cinq (5) dernières années (PV de livraison à joindre).

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

Les soumissionnaires nationaux devront en sus produire une attestation de situation fiscale et une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datée de moins de trois mois à la date limite de dépôt des offes.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces.
Le document d'Appel d'offres peut être retiré au siège du Projet ou peut être envoyé par courrier express ou par courrier électronique. Les frais d'expédition sont à la charge du candidat. Un complément de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA** est exigé pour les candidats qui désirent recevoir le jeu complet de documents d'Appel d'Offres par courrier expresse.

8. Les offres rédigées en français devront être soumises en quatre exemplaires (un original et trois copies) à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 5 mai 2009 à 10 heures (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la **salle de réunion du PAPST le 5 mai 2009 à 10 heures 30 minutes**.

Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, répartie comme suit:

LOT 1 : Un Million cinq cents Mille Francs (1 500 000) de Francs CFA

LOT 2 : Un Million (1 000 000) Francs CFA

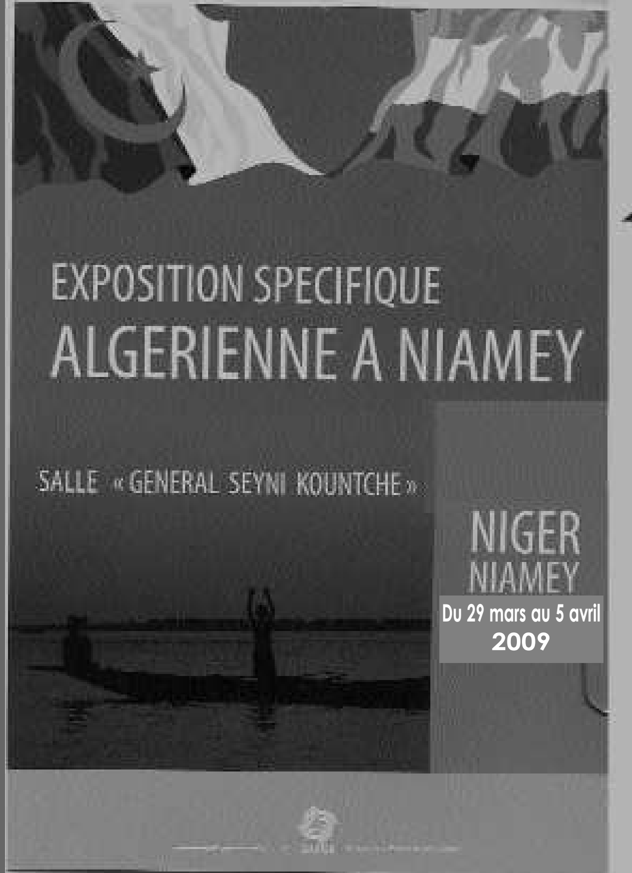
LOT3 : Deux Millions cinq cents Mille Francs (2 500 000) Francs CFA

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Appui au Programme Sectoriel de Transports
Ex locaux PRI sis Ministère de l' Equipement
BP : 12 989 Niamey,
Tel : (227) 20 73 54 38 ; Fax : (227) 20 73 21 91 ;
Email : pri@intnet.ne.

Le Coordonnateur du PAPST
SINA MOUMOUNI

Soyez les bienvenus à l'exposition vente de produits algériens



SAFEX

- des produits agro-alimentaires, matériel et produits médicaux, cosmétiques, électronique et électricité bâtiment, matériel de soudure, confisserie et chocolas, et plusieurs autres produits...

Du 29 mars au 5 avril 2009
de 9h à 12H et de 15H à 20H

REPUBLIQUE DU NIGER
MINSTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Commissariat Chargé de l'Economie
Projet d'Assistance Technique pour le Développement du Secteur financier (PDSF)

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

Services de consultants : **pour le recrutement d'un consultant chargé d'appuyer l'élaboration du plan d'action commun pour la reforme du cadre légal et juridique du secteur financier nigérien.**

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un crédit de l'Association International de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Assistance Technique pour le Développement du Secteur Financier (PDSF). Il se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat suivant : **pour le recrutement d'un consultant chargé d'appuyer l'élaboration du plan d'action commun pour la reforme du cadre légal et juridique du secteur financier nigérien.**

2. L'objectif de la mission est d'élaborer, sur la base des recommandations du séminaire sur la justice et les institutions financières et des trois (3) études suivantes : étude sur les garanties ; étude en vue de la modernisation de la tenue du registre du commerce et du crédit mobilier ; étude en vue de la reforme du casier judiciaire, un Plan Commun d'action pour la reforme du cadre légal et juridique du secteur financier nigérien.

3. Le consultant doit être un cabinet ayant au moins cinq (5) années d'expérience en consultation sur le secteur financier privé. Le Cabinet proposera une équipe pluridisciplinaire qui comprendra un (1) juriste spécialiste en droit des affaires, Chef de la mission, et ayant une connaissance des textes nationaux et communautaires relatifs aux droits des affaires, aux activités des banques, des assurances et des institutions de microfinance. Le juriste en chef de la mission doit également justifier d'une expérience avérée dans l'analyse et la reforme des cadres juridique et réglementaire du secteur privé et du secteur financier en particulier.
L'équipe doit comprendre en outre et au moins un (1) juriste spécialiste du contentieux bancaire; un (1) notaire; et un (1) économiste disposant d'une expérience avérée dans l'analyse de l'environnement des affaires, celui du secteur financier notamment et la formulation des reformes visant l'amélioration dudit environnement.

4. La mission se déroulera à Niamey et durera 3 mois.

5. Le Projet d'Assistance Technique pour le Développement du Secteur financier (PDSF) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir toutes les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la prestation demandée (référence concernant l'exécution des contrats analogues, etc.).

6. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les directives : Sélection et Emploi de consultants pour les emprunteurs de la Banque Mondiale, janvier 1997, mise à jour en septembre 1997, janvier 1999, et mai 2002.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures :
Projet d'Assistance Technique pour le Développement du Secteur Financier
(PDSF) BP : 12793 Niamey, 675, Boulevard Malibéro Tel : 20 72 56 87 -
Fax : 20 72 56 88 - E-mail : ugpdsf@intnet.ne

8. Les demandes de manifestation d'intérêt doivent parvenir sous plis fermé et porter la mention Manifestation d'intérêt **pour le recrutement d'un consultant chargé d'appuyer l'élaboration du plan d'action commun pour la reforme du cadre légal et juridique du secteur financier nigérien.**

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au siège du projet à l'adresse ci- dessous mentionnée **au plus tard le 13 avril 2009 à 16 heures.**

Projet d'Assistance Technique pour le Développement du Secteur Financier
N° 675 Boulevard Mali-Béro
Tel : (00227)72 56 87 BP : 12793
Niamey - Niger

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES
BP: 628-Tél. : 20 72 42 16

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°002/09/FS/MESS/R/T/SG/DRF/M

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le journal des marchés publics n°74 du 10 décembre 2008.

2. Le Ministre des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté, pour l'acquisition des fournitures scolaires pour la rentrée 2009-2010.

LOT N°1 :
750.000 Cahiers de 200 pages

LOT N°2 :
400.000 Cahiers de 100 pages

LOT N°3 :
70.000 Cahiers de 300 pages

LOT N°4 :
20.000 Boîtes de craie blanche

LOT N°5 :
10.000 Boîtes de bic bleu
5.000 Boîtes de bic rouge

LOT N°6 :
4.000 Règles Tableau
4.000 Equerres Tableau
4.000 Rapporteurs Tableau
4.000 Compas Tableau

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

4. Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

5. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la Division Marchés Publics du Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie, porte 206 entre 9 heures et 12 heures.

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

7. Les candidats éligibles, intéressés par le présent avis, peuvent acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'offres auprès de la Division Marchés Publics moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100.000) francs FCFA.**

8. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de 2% devront parvenir ou être remises à la Division Marchés Publics de Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie **au plus tard le 8 mai 2009 à 9 heures.**

9. L'ouverture des plis aura lieu le **11 mai 2009 à 10 heures** dans la salle 200 du Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

10. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

11. L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Madagascar

L'opposition à Rajoelina s'organise

Trois milliers d'opposants à Andry Rajoelina ont pris part dans le centre d'Antananarivo, lundi dernier, à ce qu'ils présentent comme la première d'une série de manifestations pour obtenir le départ du nouveau "leader transitoire" de Madagascar, parvenu au pouvoir la semaine dernière grâce à l'armée.

L'ancien maire de la capitale avait lui-même orchestré depuis le début de l'année une série de manifestations sur la place du 13-Mai pour obtenir la chute du président Marc Ravalomanana, agitation dont le bilan s'est soldé par 135 morts. "Je suis ici pour montrer mon refus d'accepter le gouvernement transitoire. Ravalomanana avait encore deux ans à accomplir. Pourquoi n'ont-ils pas attendu les élections et que le peuple de Madagascar s'exprime ?", a confié dans la matinée une institutrice qui manifestait.

Les manifestants ont dû se disperser lorsqu'un blindé de l'armée a fait mouvement vers la foule et tiré en l'air pour la dissuader de rallier l'immense place du centre de la capitale. "Nous n'avons pas encore fini", ont alors scandé les protestataires, en promettant de revenir tous les jours de la semaine manifester contre le nouveau pouvoir, boudé par la communauté internationale, à commencer par les pays voisins de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC).

L'Union africaine, qui n'accepte plus les régimes issus de coups d'Etat, a de son côté suspendu Madagascar de ses instances et les ambassadeurs occidentaux à Antananarivo ont boycotté ce week-end la cérémonie d'intronisation du jeune leader.

L'Union européenne a qualifié de coup d'Etat la transmission à celui-ci des pouvoirs que Marc Ravalomanana avait abandonnés à l'armée et les Etats-Unis ainsi que la Norvège ont suspendu leur aide à la Grande Île. "Nous ne pouvons accepter la prise de pouvoir par les armes et par la force", a déclaré lundi aux manifestants Raharinaivo Andrianantoandro, porte-parole du parti de Ravalomanana. "Nous exigeons avant toute chose le retour à l'ordre légal et le rétablissement des institutions", a-t-il ajouté."

Andry Rajoelina, un ancien disc-jockey sans grande expérience politique - qui est âgé de 34 ans, soit six de moins que le minimum requis par la Constitution pour occuper les fonctions de chef de l'Etat -, a dissous les deux chambres du parlement à la fin de la semaine dernière. Le nouveau leader "transitoire" malgache, qui devait présider dans la journée son premier conseil des ministres, a promis d'organiser dans les deux ans des élections, un délai rejeté par la communauté internationale.

On ignore toujours où se trouve Marc Ravalomanana, lui-même arrivé il y a sept ans au pouvoir à la suite de manifestations de rues contre le régime du capitaine de frégate Didier Ratsiraka, aujourd'hui en exil.

(Reuters)

Soudan

Omar el-Béchir effectue sa 1ère visite à l'étranger en dépit du mandat d'arrêt de la CPI

Le président soudanais Omar el-Béchir a entamé lundi une visite surprise en Erythrée, sa première visite à l'étranger depuis que la Cour pénale internationale (CPI) a émis un mandat d'arrêt contre lui début mars. Pour les responsables soudanais, ce déplacement à l'étranger a une grande importance, bien qu'elle n'ait duré que quelques heures, compte tenu des risques importants que court le président soudanais en quittant son pays après la délivrance du mandat d'arrêt de la CPI.

Cette visite a montré que l'inculpation de la CPI ne saurait empêcher le président soudanais à exercer ses devoirs constitutionnels de chef d'Etat et à voyager à l'intérieur ou à l'extérieur de son pays, ont noté des responsables soudanais. Kamal Obeid, ministre d'Etat au ministère soudanais de l'Information, a réitéré à la presse à l'aéroport de Khartoum après le retour de l'avion du président soudanais au terme de sa visite en Erythrée : "nous ne reconnaissons pas la CPI et, par conséquent, nous ne saurions reconnaître les conséquences de toute décision de sa part". Il a démenti que la visite de M. el-Béchir en Erythrée était "inattendue et secrète". "Bien entendu, cette visite n'est pas inattendue car elle a fait suite à une invitation du président érythréen, et n'était pas secrète car l'avion du président ne pouvait pas décoller de l'aroport de Khartoum et s'envoler vers l'autre aéroport sans en informer les parties concernées", a noté le responsable soudanais. "Cette visite était parfaitement prévue dans le programme du président de la République soudanaise", a-t-il ajouté. Mahjoub Fadel, conseiller de presse du président soudanais, a indiqué que la visite a démontré que les institutions étatiques soudanaises peuvent assurer les visites du président, et que le président peut agir constitutionnellement comme d'habitude.

Il a décrit la visite de M. el-Béchir en Erythrée comme "une clé pour la formation d'un large front visant à contrebalancer les organisations occidentales qui sont devenues une épée au-dessus du cou de l'Afrique". Lors d'une conférence de presse tenue avec son homologue érythréen à la fin des entretiens à Asmara, capitale érythréenne, M. el-Béchir a déclaré que le mandat d'arrêt de la CPI n'avait aucun impact sur ses déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur de son pays, a rapporté l'agence de presse SUNA. "Les décisions de la CPI n'affecteront pas nos déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur du Soudan et ces décisions ne demeureront que de l'encre sur du papier", a déclaré M. el-Béshir. Le président soudanais a fait savoir que sa visite fait suite à l'invitation du président Afewerki qui tenait à manifester son soutien à l'égard du Soudan.

Selon SUNA, le président érythréen Afewerki a réitéré la condamnation de son gouvernement concernant le mandat d'arrêt de la CPI, qualifiant la décision de la cour de campagne politique visant à nuire à la sécurité et la stabilité du Soudan et à compliquer la question du Darfour. "Nos problèmes sur le continent africain nous sont imposés de l'extérieur", a souligné le président érythréen, soulignant la capacité des dirigeants africains à surmonter ces problèmes.

Des observateurs locaux ont indiqué que la visite surprise du président soudanais en Erythrée vise à envoyer un message à la communauté internationale montrant que le mandat d'arrêt de la CPI ne saurait limiter les activités du président el-Béchir à l'extérieur de son pays. Ces deux derniers jours, des manifestations ont eu lieu à Khartoum pour demander à M. el-Béchir d'annuler ses voyages à l'étranger, y compris son déplacement prévu au sommet annuel de la Ligue arabe à Doha (Qatar) fin mars. Les autorités soudanaises ont indiqué que la décision finale sur la présence du président el-Béchir au sommet de Doha n'a pas encore été prise.

(Xinhua)



REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE

COMMUNIQUE

L'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM) a l'honneur d'inviter les utilisateurs de fréquences ci- après, à bien vouloir régulariser leur situation **au plus tard le 20 Avril 2009**.

Passé ce délai, les fréquences leur seront purement et simplement retirées.

Il s'agit de :

01	Arafou Idrissa
02	Assaid Sidi Mohamed
03	Bassirou Adamou
04	BDS TBF
08	Christian Jacquet
09	COLAS
10	Elie Karam
11	Emi Fraha
12	Entreprise Zouweye
13	Etruscan
14	Ets Hima Souley et Fils
15	Gendron Alain Michel
16	Groupe CINAF
17	GTZ
18	Haddad Michel
19	Hamani Tahirou
20	Hansa Geomin Consult
21	Hapex Sahel
22	Maurice Delens
23	Médecins de Nuit
24	Niger Air Service
25	ONG Première Urgence
26	SADE
27	SAE SADELMI
28	SLS
29	SMDN
30	TELE ACHAT SOUDA
31	TELE NOUR



APPEL DES COTISATIONS SOCIALES DU PREMIER TRIMESTRE 2009

La Directrice Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur d'informer les employeurs que les déclarations et les relevés nominatifs pré imprimés du 1er trimestre 2009 sont disponibles dans leur boite postale.

Ceux qui ne les trouvent pas dans leur boite postale peuvent les réclamer auprès des structures de la CNSS de leur lieu de résidence, à savoir :

- Les Directions régionales et les Agences de la CNSS pour les employeurs de l'intérieur du pays ;

- La Direction du Recouvrement des Cotisations sise au premier étage de l'immeuble CNSS, pour les employeurs de la communauté urbaine de Niamey.

Elle invite par conséquent tous les employeurs qui ont changé d'adresse de le notifier à la Direction du Recouvrement des Cotisations, BP 255 Niamey.

Elle rappelle aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs et s'acquitter des cotisations correspondantes dans les délais prescrits sous peine de sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.



Tuberculose : vers un traitement des formes les plus sévères ?

Alors que le nombre de cas de tuberculose est en légère baisse dans le monde depuis 2004, la multiplication de tuberculoses à bacilles multi-résistants et ultra-résistants menace de réduire à néant les résultats des efforts considérables accomplis ces dernières années contre cette maladie. L'espoir pourtant, se nomme peut-être meropenem et clavulanate.

Il s'agit d'une nouvelle combinaison thérapeutique actuellement expérimentée par une équipe américaine, à la Faculté de Médecine Albert Einstein de New York. Le meropenem est un antibiotique utilisé notamment, dans le traitement des infections bronchiques liées à la mucoviscidose. Le clavulanate lui, est un inhibiteur de la ?-lactamase, un enzyme présent dans la bactérie de la tuberculose (mycobacterium tuberculosis).

L'équipe du Pr John Blanchard est ainsi parvenue à bloquer la reproduction de 13 souches de tuberculose aujourd'hui résistantes aux antibiotiques classiques. L'idée est simple : le clavulanate désarme la bactérie, et le meropenem la détruit.

Si les travaux en sont encore au stade de la recherche fondamentale, la piste paraît sérieuse. Le National Institute of Allergy and Infectious Diseases (NIAID) américain projette pour fin 2009, des " essais cliniques sur des patients souffrant de tuberculose ultra-résistante ". C'est la forme la plus sévère de la maladie, qui représente approximativement 40 000 nouveaux cas chaque année dans le monde. Des cas le plus souvent mortels.

(Destination Santé)



IMANI touche nos cœurs, épisode par épisode

*Le géant de la téléphonie mobile **Zain** s'engage sur un projet qui vise l'amélioration des conditions de vies de citoyens nigériens ordinaires, à travers une série télévisée inédite intitulée " Imani ".*

Passionné par le développement socio économique du Niger en général, et des nigériens en particulier, **Zain** sponsorise une Série de Télé-réalité de 13 épisodes.

Chaque épisode dévoilera les histoires vécues de personnes vivant dans des circonstances difficiles, et à qui des opportunités sont offertes de réaliser des rêves de toute une vie.

" Imani " est un projet ouvert aux personnes (hommes et femmes) et aux communautés démontrant la volonté de s'en sortir. Il leur sera offert une plateforme qui célèbre l'humanité et suscite l'espoir d'une vie meilleure.

Cette série, que produira Diallo Entertainment en partenariat avec Launch Factory a pour ambition d'identifier des hommes et des femmes issus de secteurs variés de la société nigérienne qui sont confrontés à des difficultés réelles, afin de leur apporter des remèdes à leurs problèmes, afin de les aider à changer leurs vies !

Des appels ont été lancés à la télévision et à la radio pour que les personnes intéressées, où qu'elles vivent au Niger, envoient à la Direction Générale de Zain, une demande d'aide avec une lettre expliquant pourquoi leur souhait mérite d'être approuvé dans le cadre de cette télé réalité.

Ces demandes d'aide peuvent varier, allant d'une assistance en chaussures scolaires jusqu'à de plus importants financements comme l'octroi de matériel d'agriculture ou d'élevage, de motopompes, de panneaux solaires et même de bourses d'études universitaires.

" Imani est un projet qui a pour préoccupation de donner en retour aux communautés nigériennes, aux couches sociales vulnérables désirant s'en sortir dans la dignité, à travers cette entreprise innovante, les moyens de réaliser leurs ambitions " a dit Monsieur Louis Lubala, Directeur Général de Zain au Niger qui finance ce programme.

La diffusion de la série " **Imani** " commencera à la mi Juin 2009, sur les chaînes de télévision nationales.

A Propos de Zain

Zain, est un acteur majeur des télécommunications sur les marchés émergeants avec comme objectif de faire partie des dix meilleures sociétés de télécommunications au monde d'ici 2011. Aujourd'hui, Zain est le 4ème réseau mobile en terme de présence géographique avec des opérations dans 22 pays à travers le Moyen-Orient et l'Afrique. Zain propose des services voix et données à plus 63.5 millions de clients actifs (au 31 Décembre 2008).

Zain est présent dans les pays suivants: Arabie Saoudite, Bahreïn, Burkina Faso, Gabon, Ghana, Irak, Jordanie, Kenya, Koweït, Madagascar, Malawi, Niger, Nigeria, Ouganda République Démocratique du Congo, République du Congo, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Zambie. Au Liban, la compagnie gère le réseau MTC-Touch pour le compte du gouvernement. La compagnie offre des services novateurs dans ses marchés tels que le Réseau Unique, premier réseau de télécommunications sans frontière au monde. Il permet aux clients de recevoir des appels et d'appeler plusieurs pays en Afrique et au Moyen-Orient gratuitement ou à des tarifs locaux.

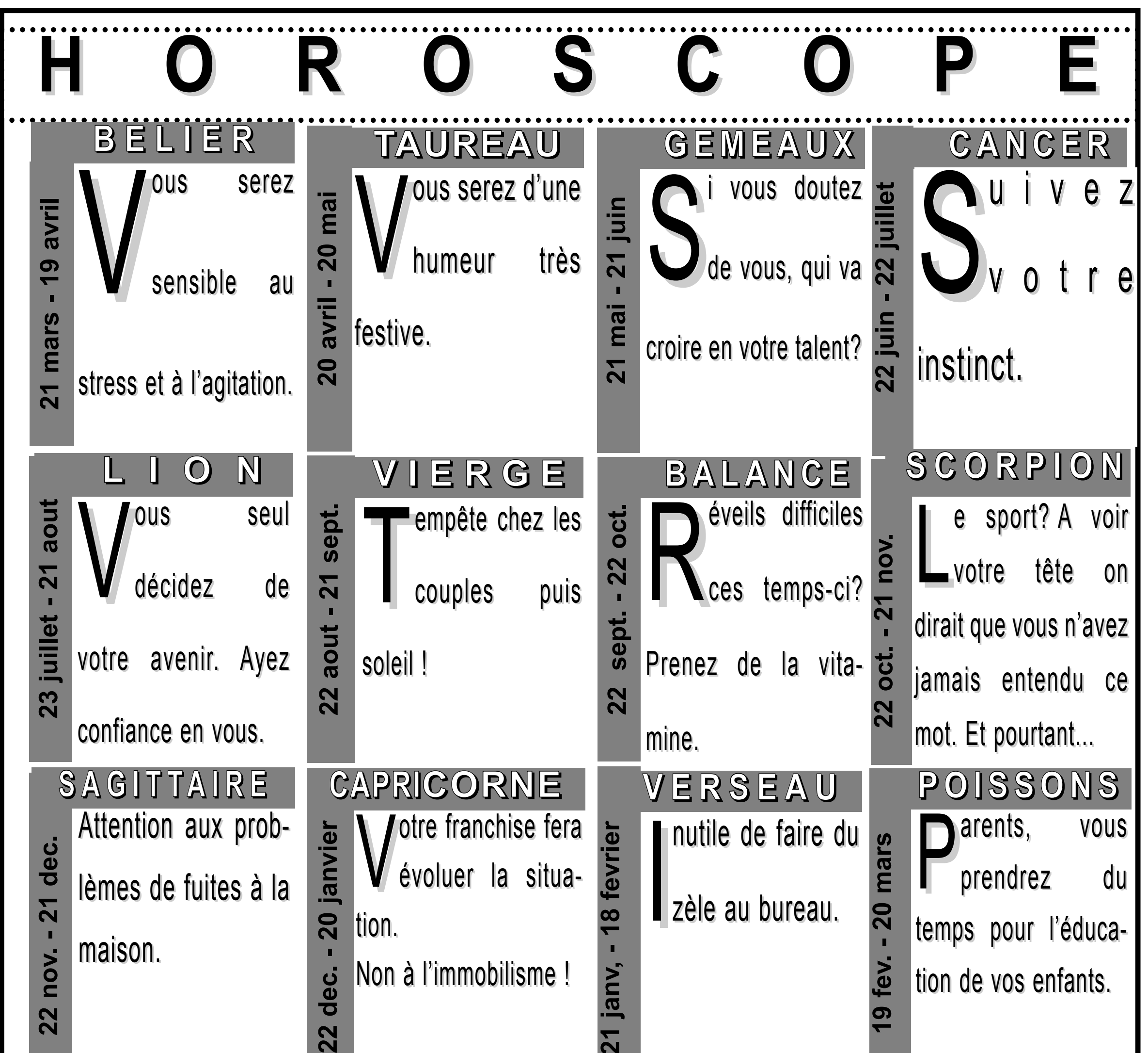
La marque Zain appartient exclusivement à Mobile Télécommunications Company KSC qui est cotée à la bourse du Koweït (Code bourse: Zain). Zain figure sur la liste du Financial Times Global 500 qui classe les plus grandes compagnies au monde selon leur valeur boursière. **(http://www.ft.com/reports/ft5002008).** Pour plus d'informations, visitez **www.zain.com** ou envoyez un courriel à **info@zain.com .**

INCROYABLE MAIS VRAI

Un criminel engagé comme acteur pour jouer dans une prison

Clifton Bloomfield est apparu dans des scènes de prison comme figurant pour le film "Felon" aux côtés des acteurs Val Kilmer et Steven Dorff. Le criminel originaire d'Albuquerque a tué cinq personnes, dont trois un mois après avoir joué dans le film. Le meurtrier a depuis été rattrapé et a écopé de 195 années d'incarcération dans la prison même où le film a été tourné. Le directeur de casting, David Cordova, raconte que M. Bloomfield serait venu à sa rencontre et aurait prétendu avoir joué dans une série télévisée.

(Zigonet)



PHARMACIES DE GARDE

Du samedi 21 au samedi 28 Mars 2009

- La Patience (Ex Lacouroussou)
- Plateau
- Point D
- Nouveau Marché
- Complexe
- 2ème Forage
- Lako
- Route Tillabéry
- Terminus
- OUA
- Populaire Maourey
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

NUMEROS UTILES

● Poursuite du championnat national scolaire

De grandes rencontres en football et en basket-ball au stade Municipal de Niamey

Lancées samedi dernier au stade Général Seyni Kountché de Niamey, les compétitions rentant dans le cadre du championnat national scolaire se poursuivent sur la pelouse et sur les deux plateaux de basket-ball du stade Municipal.

Dimanche dernier, pour le premier cycle qui est essentiellement constitué des équipes féminines, Agadez a battu Tillabéri sur le score de 20 points à 5. Quant aux filles de Dosso, elles ont dicté leur loi à leurs homologues de Zinder battues par 34 points contre 16. La formation de Tahoua a surpris celle de Niamey, en la battant par 24 points contre 15.

Au niveau du second cycle composé des équipes masculines, l'équipe d'Agadez a triomphé de celle de Zinder par 36 points contre 34 ; celle de Dosso bat celle de Tahoua par 37 points à 26 et la formation de Maradi qui surclasse celle de Tillabéri par 67 points à 12. Lundi dernier, pour le premier cycle, Maradi a battu Tahoua par 14 points contre 13 ; et pour le compte du second cycle Dosso a battu Zinder par 38 points contre 33.

En football, plusieurs oppositions ont marqué la journée du dimanche dernier. Il s'agit notamment des rencontres du premier cycle. C'est ainsi que Maradi et Tahoua ont fait match nul et vierge de 0 but partout, et Zinder et Agadez se sont quittés sur un score de parité de 1 but partout dans la matinée. Dans l'après midi, Diffa a battu Tillabéri par 1 but à 0 ; et Niamey s'impose devant Dosso sur le même score de 1 but à 0. Pour le second cycle, Maradi a battu Tahoua sur le score de 2 buts à 1, et Zinder s'impose devant Diffa par 2 buts à 0. Agadez a également battu Dosso par 1 but à 0, et Niamey a écrasé Tillabéri par 3 buts à 0. Lundi dernier, Maradi a triomphé de Diffa par 3 buts à 2. Pour le premier cycle Niamey et Diffa ont fait match nul de 0 but partout lundi dernier. Pendant ce temps, Dosso battait Tillabéri par 2 buts à 0, et Maradi s'imposait devant Zinder par 1 but à 0.

Hier matin, Zinder a battu Tahoua sur le score de 1 but à 0.

● **Oumarou Moussa**

unicef **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) lance un appel d'offres pour la prestation d'un expert en inspection avant livraison de marchandises.

Les personnes intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les termes de référence à la section Supply/logistique de l'UNICEF Niger, 2-rue des Oasis - Ancien Plateau, BP 12 481-Téléphone 20 72 37 24 - 20 72 30 08 - 20 73 34 68.

Date limite de retrait des termes de référence :
09 avril 2009 à 10h

ETUDE NOTARIALE BOUBACAR SALAOU
19, Rue du Terminus
BP. : 568 NIAMEY-NIGER - TEL : 20-73 69 40/ 96-96-27-42

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte en date à Niamey du 21 Novembre 2008, enregistré le 20/01/2009, reçu par maître Boubacar Salaou, Notaire à Niamey, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : La société prend la dénomination sociale de **" SQUALIS-NIGER S.A.R.L"**
Forme : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.
Capital social : un million (1.000.000) francs CFA divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.
Siège social : le siège social est fixé à Niamey, BP : 992, Quartier Nouveau Marché GM 20 Rue du Burkina,
Objet social : La Société a pour Objet :
Directement où indirectement en tout pays et particulièrement au NIGER :
- La vente des produits et services ; la technologie des bâtiments ; les solutions des communications visuelles ; la formation des personnels
Gérance : Monsieur KAVEGE YAOVI DELA ROGER.
Durée de la société : la durée de la société est fixée à **99 années à partir du 20/01/2009.**
Dépôt légal : dépôt d'une expédition des statuts au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey et la Société immatriculée au registre du Commerce et de Crédit mobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2009-B-152** en date du **20/01/2009.**

LE SAHEL
Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
SAÏDOU DAOURA

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef: B. Fatouma Idé
Rédacteur en chef Adjt: Issaka Saïdou
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur: Mahamane Hadi Mahamane ; 20 73 99 87
Réd. en chef informatique: M. S. Abandé Moctar
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur: Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub: Alhassane Assilila

Direction des Affaires Administratives (DAF)
Directrice: Mme Saïdou Rahamou T. 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 3000 exemplaires

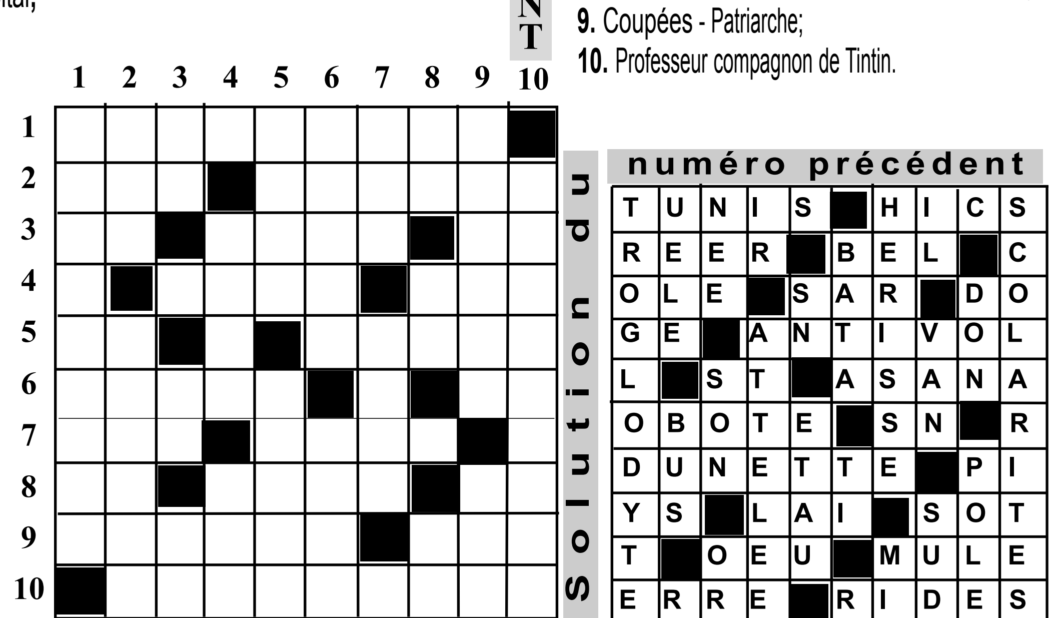
MOTS CROISES du Sahel

HORIZONTALEMENT

1. Pleins de zèle- ;
2. Personnel familier - Distingué ;
3. Dedans- Jeu de 5 cartes - Belle vache ;
4. Gadoue- Chef d'oeuvre ;
5. Renforçait l'affirmation - Préparer l'avenir ;
6. Couché malade - L'étain en symbole ;
7. Roue - Avance de fonds ;
8. Limites de dix -Qui est en bonne santé- Pieuses initiales ;
9. Somme de peu d'importance - Parc animalier ;
10. Capital;

VERTICALEMENT

1. Drapeaux ;
2. A moi -Incapacité à parler ;
3. Entre trois et quatre - Paresseux renversé- Vis ;
4.Racine anglaise - Triple consonne ;
5. Dupe biblique- Tel est notre nez ;
6.Confies à la terre- Pas grand'chose sans doute;
7. Pronom (Inversé)- Paradis perdu ;
8.Fin de soirée- Club de foot de Marseille (Initiales)- Zone de concentration d'établissement industriels (sigle)
9. Coupées - Patriarche;
10. Professeur compagnon de Tintin.



Solution du numéro précédent

T	U	N	I	S	■	H	I	C	S
R	E	E	R	■	B	E	L	■	C
O	L	E	■	S	A	R	■	D	O
G	E	■	A	N	T	I	V	O	L
L	■	S	T	■	A	S	A	N	A
O	B	O	T	E	■	S	N	■	R
D	U	N	E	T	T	E	■	P	I
Y	S	■	L	A	I	■	S	O	T
T	■	O	E	U	■	M	U	L	E
E	R	R	E	■	R	I	D	E	S